



**Réunion du comité directeur du comité départemental d'Ille et Vilaine de Natation
du 15 septembre 2022 à la maison des sports à Rennes.**

Présents : Claude DELAFOSSE, Daniel GUERIN, Jean-Yves ABGRALL, Christine LE
POURCELET TALVARD, Géraldine GILBERT, Catherine DELANOE, Gwen RUBEILLON,
Michel MORVAN, Marilyne HUCHET, Yohan AUDOUX.

Excusée : Delphine GOLTAIS

Invité : Quentin COURCELLE

Quorum atteint

Ouverture de séance à 19 h 15

Le président, Claude DELAFOSSE ouvre la séance en remerciant les membres du CODIR de leur présence et en rappelant ce qui fut, sans nul doute, le point d'orgue de la saison à savoir les performances individuelles mais surtout collectives de nos équipes de Jeunes (filles et Garçons) lors de la Coupe de l'Ouest à Chinon et de la finale Nationale à Pau. Il félicite également les accompagnateurs (dirigeants, officiels, parents) qui ont fait les déplacements.

Point sur les licences :

Nous terminons la saison avec 3584 licenciés dont 1382 licences « compétition » (38,56 % !!) contre 2901 la saison précédente. Seuls 3 clubs sur 12 ont un solde légèrement négatif, alors que la majorité a enregistré une augmentation d'effectifs notable. Cette reprise devrait être confirmée pour la saison à venir, malgré l'augmentation des licences de 5 € dont l'annonce a paru tardive pour un certain nombre.

Actions passées :

3 actions structurées par le comité départemental ont été mise en œuvre courant 2022 à savoir la Coupe de l'Ouest des départements à Chinon et la finale nationale à Pau. En Bretagne, seule l'Ille et Vilaine a qualifié son équipe féminine et son équipe masculine qui terminent 14^{ème} et 16^{ème} (sur une centaine de départements métropolitains et ultra marins)

Le rassemblement des avenirs à Redon a rencontré également un réel succès.

Ces actions ont eu un cout : 3390 € pour Chinon, 5532 € pour Pau, 2114 € pour Redon. : soit un total de 11 636 € : plus du double du prévisionnel. Ce montant doit être revu à la baisse lorsque le comité aura récupéré auprès des clubs concernés le 30 € de participation par nageur pour le rassemblement « avenir » de Redon. Une facture leur sera adressée prochainement comme prévu initialement (confirmation unanime des membres du CODIR)

Calendrier 2022 / 2023

Le calendrier présenté comporte les différentes dates retenues jusqu'en juillet 2023. Il conviendra de le compléter jusqu'à la fin de la saison qui se prolonge désormais jusqu'à la fin de l'année civile.

Cependant, un certain nombre de compétitions programmées n'ont pas encore de lieu d'affectation. Le calendrier sera mis à jour régulièrement à la suite du retour des clubs.

Une interrogation, le lieu de compétition du championnat départemental des maitres du 20 novembre. Il semblerait que ce soit Janzé au lieu de Vitré (dixit Yohan et Marie-Christine) A vérifier.

Le samedi 4 février, Michel nous fait savoir qu'une demande de bassin à Bréquigny a été transmise à la mairie de Rennes pour une compétition maitres organisée par Rennes Natation. Or, Gwenn nous fait savoir que ce jour-là, est programmé également un match de water-polo. Mais, il pourrait y avoir une inversion des matches, au vu des fermetures de certaines piscines.

En mars, il faudrait intervertir les dates du meeting de Rennes : 17/18/19 (au lieu du 10 au 12) et celle du plot jeunes 2 à Fougères.

21 octobre de 19 h à 22 h (format ISL) à Bréquigny confrontation des 8 meilleurs clubs de l'interrégion (8 équipes de 5 nageurs) Organisation : CPB RENNES.

Récompenses AG.

Après une année « d'abstinence », cette année nous avons renouvelé la traditionnelle remise de récompenses aux nageurs dans les différentes catégories.

- Un trophée sera remis aux 5 meilleurs nageurs et nageuses (catégorie avenir)
- Trophées également pour 6 jeunes, accompagnés de bons d'achat de notre équipementier.
- 5 nageurs des catégories Juniors et Seniors ayant remarquablement performé recevront également un trophée et des bons cadeaux

Un poloïste rennais, meilleur buteur N2 et l'équipe du CPB Rennes (U 13) qui a remporté le championnat N2 recevront également un trophée pour leur saison exemplaire.

Au total des bons cadeaux pour une valeur totale de 550 € seront distribués.

Quentin, nous préparera la liste des récipiendaires avec le détail de leurs performances, liste qui sera communiquée aux présidents des clubs pour invitation à l'AG.

Assemblée Générale.

L'assemblée générale se tiendra à la maison des sports de Rennes le dimanche 16 octobre. Elle sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts et les rendre conformes à la législation en vigueur. (Pas de grands changements notoires, nos statuts actuels ayant déjà été toilettés récemment). Les différents documents seront communiqués aux clubs en temps utile.

Les comptes présentés à l'AG seront ceux arrêtés au 30 septembre.

Conformément aux décisions prises lors de notre dernière AG et à celles énoncées dans les réunions de comité directeur, à savoir de passer les exercices financiers en année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, un deuxième bilan vous sera présenté en début 2023 au cours d'une nouvelle AG consacrée uniquement aux finances.

Point sur les finances.

Géraldine, notre trésorière nous présente les comptes arrêtés au 15 septembre

Les dépenses se chiffrent à 54.817 € contre 34.845 € l'an passé

Les recettes à 48980 € contre 39800 € l'an passé.

Soit un solde négatif de 5835 € (proche de l'auto-financement de 5000 € figurant au provisionnel). Il

sera légèrement supérieur au 30 septembre.

Géraldine nous propose un prévisionnel pour le prochain exercice en conformité avec le bilan écoulé, prévisionnel approuvé à l'unanimité.

Un statu-quo sur les différents tarifs est souhaité et sera présenté en AG et le principe de financement des dépenses administratives renouvelé.

Formations et recyclages des officiels Natation Course

Dates retenues

- Juges (officiels B) : samedi 10 décembre (formation et recyclage)
- Chronométrateurs (officiel C) : dimanche 6 novembre. (Formation)

La réunion se termine sur des échanges informels à propos des fermetures des piscines qui perturbent et pourraient mettre en danger nos activités et il convient de rester mobiliser, même si nous ne sommes pas maîtres du jeu.

Fin des travaux : 22 h 00

Le président
Claude DELAFOSSE

le secrétaire général
Jean Yves ABGRALL